



Comité Régional
Pays-de-la-Loire

Sport en Milieu Rural

REGLEMENT : COUPE DE FRANCE DE PALET LAITON

Evénement ouvert à tous - licenciés et non licenciés

Enjeu sportif : décrocher le titre de Champion de France

- **INSCRIPTION : 10 € pour un licencié FNSMR et 12 € pour un non licencié** - Si un joueur préinscrit ne peut pas venir, il y a la possibilité de le remplacer. Aucune inscription supplémentaire ne sera prise le Jour J. Confirmation des inscriptions : de 8 h 15 à 9 h 15. Possibilité d'appeler les organisateurs : **06 81 65 37 87 ou 06 17 65 18 20**. Si pas d'appel téléphonique avant 9 h 15, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Début du Concours : 10 h 00.

- **PRINCIPE DE LA COUPE DE FRANCE :**

3 palets par joueur « simple » ou « double », identique à son partenaire > fournis par les organisateurs. Les parties se jouent en 13 Pts sauf les finales en 15 pts. 4 parties qualificatives le matin. Attention : 4 ou 5 parties qualificatives tirées au sort selon le nombre de participants.

Pour un nombre de joueurs supérieur à 96 (cas 1) : Les 64 1^{ers} seront en principale, les 32 suivants en consolante A, les 32 suivants en consolante B, etc... et 4 parties qualificatives le matin.

Pour un nombre inférieur à 96 (cas 2) : tous les tableaux se feront à 32 joueurs. Dans la mesure du possible, lors des parties qualificatives, il sera fait le nécessaire pour éviter de rencontrer un joueur du même club. 4 parties qualificatives le matin + UNE l'après-midi.

Pour les 2 cas, les premiers éliminés se feront à partir de la 6^{ème} partie. S'il reste moins de 4 équipes dans le dernier groupe, ceux-ci seront éliminés.

Les perdants du 1er tour **éliminatoire**, joueront un challenge. Le classement des perdants se fait sur la dernière partie (Exemple : un joueur perdant 10 à 13 sera devant un joueur ayant perdu 3 à 13). Les premiers éliminés se feront à partir de la 6^{ème} partie.

Le règlement de la Coupe de France est régi par le règlement officiel du palet édité par la FNSMR.

- **FONCTIONNEMENT GENERAL :**

Un coup de sifflet donne le début de la rencontre. Les équipes ont 5 minutes pour se rendre à sa plaque sinon l'équipe adverse marque 13 points à 0. Pour commencer la partie, les joueurs effectuent un pile ou face pour savoir qui lance en premier (et si nécessaire, réitérer l'opération pour le choix de la couleur des palets). En cas d'un nombre d'équipes impairs, l'équipe exempte marque 13-7.

Après la 4^{ème} partie, un classement sera affiché et devra être consulté pendant le temps du repas.

L'équipe gagnante du match apporte le ticket de plaques / de score à la table de marque correspondante (toute réclamation sur un résultat déjà rendu ne pourra être pris en compte, les organisateurs ne reviennent pas en arrière et ils ne peuvent en aucun cas changer le score). Présence d'arbitre à partir des 1/8^{ème} de finale.

Tout joueur ne respectant pas le règlement, le travail des bénévoles ou toute autre personne présente lors de cet événement se verra sanctionnée d'une disqualification immédiate à cette Coupe de France voire aux autres concours de palet à venir.

HORAIRE : COUPE DE FRANCE laiton

Validation des inscriptions à partir de 8 h 15 jusqu'à 9 h 15. Début de la compétition 10 h 00

Chaque joueur peut déjeuner où il veut. Il y aura vente de sandwiches et grillades sur place toute la journée. Pas de repas prévues par les organisateurs.

Reprise 64^{ème} ou 32^{ème} = 15h Finale prévue pour 21h

Le tarif des tickets de conso sera à 8 € le carnet.

Résultats – informations générales > www.le-palet.com

21 Bd Réaumur - 85013 La Roche sur Yon - 02 51 36 81 12 - contact@cdsmr85.com